L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 21 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 21 JANVIER 1850.

NOTRE SUPPLEMENT.

L'abondance des avis nous force d'ajouter une troisième feuille à notre journal. Nous continuerons à publier un supplément toutes les fois que les colonnes de l'*Abeille* se suffiront pas à recevoir toutes les annonces que nous devrons insérer.

RÉUNION DE LA LÉGISLATURE.

C'est aujourd'hui que se réunit la Législature dans la nouvelle capitale de la Louisiane. Les chambres s'organiseront rapidement, car les majorités y sont bien tranchées. Le Sénat est au pouvoir des démocrates et la Chambre appartient aux whigs. Nous ne verrons donc pas se renouveler ici les péripéties dont le Congrès a été dernièrement le théâtre ainsi que la législature de plusieurs Etats.

Baton-Rouge ne paraîtra pas d'abord un séjour très agréable aux représentants du peuple. La capitale de l'Etat est un village et l'on n'y trouve pas le bruit, le mouvement et les plaisirs de la Nouvelle-Orléans. Mais qu'importe à des législateurs? Qu'ils s'entourent de calme, qu'ils fuient les distractions dangereuses, et la chose publique y gagnera.

Oui, mais les honorables s'ennuieront et l'ennui, qu'on ne l'oublie pas, a chassé de Jackson il y a quelques années les membres de la Convention. Nous ne croyons pas néanmoins que la Législature revienne à la Nouvelle-Orléans; la Constitution qui a prévu l'ennui et ses conséquences, déclare traitreusement que pour transporter le siége du gouvernement hors du lieu où il sera établi il faudra le concours *des quatre-cinquièmes* des membres de l'une et l'autre chambre. C'était frapper à tout jamais la Nouvelle-Orléans d'ostracisme.

La session ne doit durer que soixante jours, mais elle sera assez longue si les législateurs savent mettre ce temps à profit. Il y a des modifications importantes à introduire dans certaines lois, et la législature doit s'appliquer tout d'abord à les reviser. Nous citerons en première ligne la loi de revenus qui demande à être refaite. Le mode de perception qui est actuellement en vigueur est la plus inique, le plus arbitraire et le plus absurde qui ait jamais été consigné dans la législation d'un pays. Comment! de simples collecteurs sont autorisés à *saisir et vendre, sans jugement préalable*, les propriétés de ceux qui ont oublié ou négligé d'aller eux-mêmes au bureau des dits collecteurs payer le montant de leurs taxes! Mais il n'y a pas de termes assez forts pour flétrir une pareille disposition. On dirait plutôt d'un ukase impérial. Dans tous les pays du monde, l'officier chargé de la perception de l'impôt va trouver le contribuable pour recevoir de ses mains le montant qui est dû au fisc. Ici, au contraire, cette formalité, qui au fond est une garantie, a été supprimée. La loi ne fait pas au collecteur un devoir de se présenter chez le contribuable. Il est que celui-ci, qui a d'autres affaires plus pressantes, devine qu'à telle époque et à telle heure, il doit acquitter la taxe dont sa propriété est frappée. Et s'il oublie malheureusement, son nom est affiché et sa propriété vendue *pour le montant de la taxe*.

Il serait difficile de bien imaginer de plus stupide et de plus dangereux. Sans doute, le propriétaire évincé peut ensuite rentrer dans ses droits en remboursant à l'acheteur le montant de la vente ou de la taxe. Mais, s'il est absent ou s'il n'est pas averti et que par malheur il laisse écouler le temps pendant lequel il lui est permis de faire valoir ses droits, le voilà dépossédé à tout jamais. Il n'est pas impossible de la sorte qu'un bien fonds de la valeur de trente, quarante et cinquante mille piastres soit vendu pour trente ou quarante piastres.

Eh bien! ce serait tout simplement un vol autorisé par la loi. Que les législateurs s'empressent de tuer de son fait cette disposition sauvage et ne s'arrêtent à la loi les intérêts du trésor et ceux des propriétaires.

Nous aurons besoin d'une loi relative aux notaires. Laisser le choix de ces officiers au gouverneur, c'est condamner à la retraite quelque uns de ces notaires les plus expérimentés de la Nlle-Orléans, car nous doutons que M. Walker nomme un seul whig aux emplois. Il vaudrait mieux détruire au peuple leur nomination, mais il resterait encore un autre moyen, que nous nous bornerons à indiquer, sans l'approuver ni l'approuver. Nous avons entendu dire qu'il conviendrait peut-être de lever tous les obstacles et de mettre le notariat à la portée de tout le monde. Seulement on exigerait des études préalables et une sorte de stage afin que le public eût des garanties. On ne pourrait exercer les fonctions de notaire qu'après avoir subi un rigoureux examen et donné des preuves non équivoques de capacité. Le corps des notaires ne se composerait de la sorte que d'hommes compétents et d'où'y aurait plus de favoritisme. Quant au reste, ce serait une affaire de confiance; chacun choisirait son notaire et le chargerait de ses affaires.

Il y a une grande similitude entre ce projet et ce qui existe dans plusieurs pays d'Europe où les charges de notaire s'achètent. Avec des yeux on se les procure, mais avant d'entrer en fonctions il faut subir un examen et prouver que l'on peut être notaire. Ici il y aurait cette différence que les charges ne s'achèteraient pas mais seraient à la portée de tout le monde.

La Nlle-Orléans doit être efficacement protégée contre l'inondation: nous espérons que la Législature ne l'oubliera pas et que nos délégués surtout en le rappelleront.

La commission nommée pour codifier les lois criminelles de l'Etat, présentera son rapport au commencement de la session. Au lieu de statuts embrouillés nous aurons un code pénal. Personne ne s'en plaindra.

Parmi les lois qui concernent spécialement la Nouvelle-Orléans, il faudra que les chambres songent à en passer une qui autorise formellement les municipalités à taxer le capital. Ne pas taxer le capital c'est dire aux riches: Vous ne payerez pas d'impôt. Le capital représente la propriété, et puisque celle-ci est taxée pourquoi l'autre ne le serait-il pas aussi? Est-ce parce qu'il produit de plus gros intérêts?

Quelques personnes semblent croire que la législature est appelée dans le cours de cette session à opérer une nouvelle division de l'Etat en districts congressionnels. C'est une erreur. Cette division ne peut pas se faire avant que le recensement général de 1850 ne soit connu et que le Congrès n'ait fixé la base de la représentation. Il appartiendra donc à la prochaine législature de répartir l'Etat en districts congressionnels, à moins que le recensement ne soit publié plus tôt. Dans ce dernier cas, le gouverneur pourrait convoquer une session extraordinaire de la présente Législature pour opérer une nouvelle division des districts.

Restent les amendements à la Constitution. Il y en a d'indispensables et nous espérons que la Législature signalera les vices les plus graves de la charte de l'Etat. Nous en avons déjà indiqué quelques uns; plus tard nous reviendrons sur ce sujet. Nous dirons cependant que le premier amendement à proposer est celui qui doit décréter l'élection des juges par le peuple. Celui-ci ne tera jamais autant de bévues que certains gouverneurs.

THÉATRE D'ORLÉANS.—L'affiche nous annonce pour aujourd'hui *Norma*. Jamais encore cette magnifique partition n'a été interprétée comme elle l'est cette année. Les deux rôles qui remplissent Mmes Devriès et Bosio sont des rôles, à chaque représentation, l'occasion d'un triomphe mérité. La foule, qui les a prises à son cœur l'œuvre de Bellini sous son patronage spécial, en les applaudir encore ce soir.

MME. BOCCACIANTI — Cette cantatrice est à Mobile. Son premier concert avait attiré une foule énorme et les journaux parlent d'elle avec enthousiasme.

PROCLAMATION
DU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS.

Attendu que par une loi du Congrès des Etats-Unis du 14 août mil-huit-cent-quarante-huit, intitulée "Acte pour établir le gouvernement territorial de l'Oregon", le Président des Etats-Unis est autorisé à établir les ports d'entrée ci-dessus du pays à Puget's Sound; qu'il jugera convenable,

Je, soussigné, Président des Etats-Unis d'Amérique, déclare par les présentes que les villes de Nesqually et de Portland seront des ports d'entrée et auront tous les privilèges autorisés en pareil cas par la loi.

Fait à Washington, ce 10 janvier mil-huit-cent cinquante.

Z. TAYLOR.

JOHN M. CLAYTON,
Secrétaire d'Etat.

HORLOGE ÉLECTRIQUE.

Le cadran transparent que M. Fournier vient de placer au-dessus de la porte d'entrée de la banque de la Louisiane avait attiré hier soir bon nombre de curieux. Le foyer mystérieux qui éclaire l'horloge excitait surtout l'étonnement et, comme de coutume, les soi-disant connaisseurs expliquaient à leur manière la découverte de M. Dorey, du Havre: tout le savoient l'application sous les yeux. Chaque spectateur donnait son avis, et nous avons entendu à ce sujet quelques dissertations extrêmement scientifiques, cependant comme elles ne sont satisfaisant point complétement, nous nous sommes adressé à M. Fournier, qui nous a expliqué tout le mystère. Il paraît que derrière le cadran se trouve placée une chambre noire contenant la lumière, et qu'au moyen de réflecteurs la clarté est projetée sur les cadran, lequel étant en verre, laisse voir de l'extérieur la lumière qui le frappe de l'intérieur.

Mais cette particularité du cadran transparent n'est pas la seule qui doive fixer l'attention sur cette horloge. A peine l'application de l'électricité à l'horlogerie a-t-elle été résolue en Europe que M. Fournier, dans l'unique but de satisfaire son goût pour tout ce qui touche à la science, s'est empressé de tenter une expérience à ses propres frais. A cet effet il a établi une pile galvanique dans son magasin de la rue Royale, où se trouve également placé le mécanisme de l'horloge. Ce mécanisme communique aux aiguilles du cadran de la banque par deux fils conducteurs qui partent de la batterie galvanique et arrivent au cadran en passant sous le mécanisme. Toutes les demi-minutes un choc donné par le mécanisme vient mettre en contact les couranes des piles, à ce moment un autre mécanisme placé derrière le cadran est mis en mouvement, il s'élève, puis, lorsque le courant a cessé, il s'abaisse et fait avancer l'aiguille d'une demi minute.

Nous engageons les personnes qui s'occupent avoir fonctionner cette horloge à se hater, attendu que M. Fournier faisant toutes les expériences à ses propres frais se propose de les suspendre sous peu.

CHUTE DU CLOCHER DE LA CATHÉDRALE.—Un accident arrivé à la nouvelle cathédrale, maintenant en voie de construction, a jeté l'alarme samedi dans tout le voisinage et surtout dans les cours qui siégeaient alors. Soit faiblesse des murs, soit vice de construction, soit toute autre cause, une partie du clocher du milieu est tombée avec fracas et a entraîné dans sa chute une partie du toit. Le sol en a tremblé, et le bruit a été si épouvantable que l'on a cru d'abord que tout le bâtiment croulait. L'ensemble de la Ire Cour de District était encombrée. Tout le monde s'est précipité vers les portes, et le juge lui-même a abandonné en toute hâte son fauteuil et s'est précipité avec la foule dans le couloir qui conduit au-dehors de l'édifice. Le shérif, l'avocat-général et les membres du barreau ont fait de même et n'ont paraissaient que lorsqu'il ne sont trouvés de l'autre côté de la rue Ste-Anne.

Chose étonnante, un seul ouvrier a été blessé et encore légèrement. Une personne se trouvait au moment de l'accident au-dessous du portail. Il avait les yeux levés et regardait attentivement l'arche de la voûte. Il vit le mouvement oscillatoire du mur quelques secondes avant la chute et il se rejeta brusquement derrière un pilier. Il en a été quitte pour la peur. Tout un pan, ébranlé par la commotion, est maintenant hors d'aplomb. Il faudra probablement le reconstruire.

LA CREVASSE.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante que nous adresse M. Gobet:

MM. les Editeurs,

Vous le résultat de mes observations faites sur les lieux, samedi dernier, 19 du courant.

Les eaux ont diminué de 2 pouces et demi depuis 8 heures du soir et commencent à rentrer dans ses limites en remboursant à l'acheteur le montant de la vente ou de la taxe. Mais, s'il est absent ou s'il n'est pas averti et que par malheur il laisse écouler le temps pendant lequel il lui est permis de faire valoir ses droits, le voilà dépossédé à tout jamais. Il n'est pas impossible de la sorte qu'un bien fonds de la valeur de trente, quarante et cinquante mille piastres soit vendu pour trente ou quarante piastres.

Eh bien! ce serait tout simplement un vol autorisé par la loi. Que les législateurs s'empressent de tuer de son fait cette disposition sauvage et ne s'arrêtent à la loi les intérêts du trésor et ceux des propriétaires.

Nous aurons besoin d'une loi relative aux notaires. Laisser le choix de ces officiers au gouverneur, c'est condamner à la retraite quelque uns de ces notaires les plus expérimentés de la Nlle-Orléans, car nous doutons que M. Walker nomme un seul whig aux emplois. Il vaudrait mieux détruire au peuple leur nomination, mais il resterait encore un autre moyen, que nous nous bornerons à indiquer, sans l'approuver ni l'approuver. Nous avons entendu dire qu'il conviendrait peut-être de lever tous les obstacles et de mettre le notariat à la portée de tout le monde. Seulement on exigerait des études préalables et une sorte de stage afin que le public eût des garanties. On ne pourrait exercer les fonctions de notaire qu'après avoir subi un rigoureux examen et donné des preuves non équivoques de capacité. Le corps des notaires ne se composerait de la sorte que d'hommes compétents et d'où'y aurait plus de favoritisme. Quant au reste, ce serait une affaire de confiance; chacun choisirait son notaire et le chargerait de ses affaires.

Il y a une grande similitude entre ce projet et ce qui existe dans plusieurs pays d'Europe où les charges de notaire s'achètent. Avec des yeux on se les procure, mais avant d'entrer en fonctions il faut subir un examen et prouver que l'on peut être notaire. Ici il y aurait cette différence que les charges ne s'achèteraient pas mais seraient à la portée de tout le monde.

La Nlle-Orléans doit être efficacement protégée contre l'inondation: nous espérons que la Législature ne l'oubliera pas et que nos délégués surtout en le rappelleront.

La commission nommée pour codifier les lois criminelles de l'Etat, présentera son rapport au commencement de la session. Au lieu de statuts embrouillés nous aurons un code pénal. Personne ne s'en plaindra.

Parmi les lois qui concernent spécialement la Nouvelle-Orléans, il faudra que les chambres songent à en passer une qui autorise formellement les municipalités à taxer le capital. Ne pas taxer le capital c'est dire aux riches: Vous ne payerez pas d'impôt. Le capital représente la propriété, et puisque celle-ci est taxée pourquoi l'autre ne le serait-il pas aussi? Est-ce parce qu'il produit de plus gros intérêts?

Quelques personnes semblent croire que la législature est appelée dans le cours de cette session à opérer une nouvelle division de l'Etat en districts congressionnels. C'est une erreur. Cette division ne peut pas se faire avant que le recensement général de 1850 ne soit connu et que le Congrès n'ait fixé la base de la représentation. Il appartiendra donc à la prochaine législature de répartir l'Etat en districts congressionnels, à moins que le recensement ne soit publié plus tôt. Dans ce dernier cas, le gouverneur pourrait convoquer une session extraordinaire de la présente Législature pour opérer une nouvelle division des districts.

Restent les amendements à la Constitution. Il y en a d'indispensables et nous espérons que la Législature signalera les vices les plus graves de la charte de l'Etat. Nous en avons déjà indiqué quelques uns; plus tard nous reviendrons sur ce sujet. Nous dirons cependant que le premier amendement à proposer est celui qui doit décréter l'élection des juges par le peuple. Celui-ci ne fera jamais autant de bévues que certains gouverneurs.

Mais cette particularité du cadran transparent n'est pas la seule qui doive fixer l'attention sur cette horloge. A peine l'application de l'électricité à l'horlogerie a-t-elle été résolue en Europe que M. Fournier, dans l'unique but de satisfaire son goût pour tout ce qui touche à la science, s'est empressé de tenter une expérience à ses propres frais. A cet effet il a établi une pile galvanique dans son magasin de la rue Royale, où se trouve également placé le mécanisme de l'horloge. Ce mécanisme communique aux aiguilles du cadran de la banque par deux fils conducteurs qui partent de la batterie galvanique et arrivent au cadran en passant sous le mécanisme. Toutes les demi-minutes un choc donné par le mécanisme vient mettre en contact les courants des piles, à ce moment un autre mécanisme placé derrière le cadran est mis en mouvement, il s'élève, puis, lorsque le courant a cessé, il s'abaisse et fait avancer l'aiguille d'une demi minute.

Nous engageons les personnes qui s'occupent de voir fonctionner cette horloge à se hater, attendu que M. Fournier faisant toutes les expériences à ses propres frais se propose de les suspendre sous peu.

DERNIÈRES NOUVELLES DE PARIS.—Sous ce titre le *Punch* de Londres, journal qui lutte d'esprit et d'humor avec le *Charivari*, publie l'importante nouvelle qui suit. C'est la composition du ministère qui, dit-il, va prochainement succéder au cabinet actuel. Ministre des finances, Louis Napoléon; ministre de l'intérieur, Louis Napoléon; ministre de la guerre, Louis Napoléon; ministre des travaux publics, Louis Napoléon; ministre de l'instruction publique, Louis Napoléon; ministre des affaires étrangères, Louis Napoléon; ministre de toutes les choses et de plusieurs autres, Louis Napoléon. Le nom de chaque ministre est accompagné d'un *crescendo* de points exclamatifs, et le *Punch* ajoute que chacune des célébrités nommées plus haut a gracieusement consenti d'avance à accepter le portefeuille qui lui sera immanquablement offert sous peu.

Si le *Punch* se joint au *Corsaire* et au *Charivari* pour jouer niche au président de la République française, il faudra que celui-ci fonde tout exprès un journal pour leur tenir tête et les attaquer à son tour.

ELECTIONS DE PITTSBURG.— Les élections municipales de Pittsburg viennent d'avoir lieu. M. Joseph Barker a été élu maire de la ville à une majorité de 271 voix. Les whigs ont triomphé dans le Conseil: tous leurs candidats ont été élus.

MORT D'UN BIBLIOPHILE. — M. Verbeyest, le plus célèbre bibliophile de l'Europe et peut-être du monde entier, est mort dernièrement à Bruxelles. Il avait fait construire un grand édifice, ressemblant assez à une église, pour y déposer trois cent mille volumes.

Chronique Locale.

IRE COUR DE DISTRICT—Barker, alias Barkman, qui avait été arrêté il y a quelques jours sous accusation de faux et écriture, admis à l'hôpitalphie, a été renvoyé de la plainte, la loi ne permettant pas de retenir l'accusé en prison, puisqu'il n'y avait pas une réquisition de la part du gouverneur de la Pensylvanie.

F. F. Hermann et P. A. Gorrel convaincus de vol, ont été condamnés à 6 mois de prison.

Thos. B. Williams, accusé d'avoir volé quatre souverains appartenant à M. Margaret Johnson, a été envoyé devant le recorder Genois devant la 1re Cour de District.—Un esclave nommé Dick a été arrêté sous l'accusation d'avoir volé une montre.—L. Mish a fait un affidavit contre C. Baker, qu'il accuse d'avoir volé une once d'or.

—Un nommé Bill Christian a été frappé vendredi dernier, à la salle de bal de la Louisiane d'un coup de poignard par une personne dont nous n'avons pu savoir le nom—Il est dangereusement blessé.

FEUILLETON.

SUITE DES
Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

Le Mendez-vous.

A peine M. de Charny était-il arrivé dans ses terres, et renfermé chez lui après les premières visites, que le médecin lui ordonna de ne plus recevoir personne, et de garder l'appartement, prétendant que lui exécuter avec une telle rigueur, que pas un bruit du canon de Valmy qui plus le héros de ce combat naval qui avait fait tant de bruit par toute la France, et que les jeunes filles enivraient toutes de voir, parce qu'il était notoirement brave, et qu'on le disait beau.

Charny n'était pas aussi malade de corps qu'on le disait. Il n'avait de mal qu'au cœur et à la tête, mais quel mal, bon Dieu! une douleur cuisante, incurable, implacable, la douleur d'un souvenir qui brûlait, la douleur d'un regret qui déchirait.

L'amour n'est qu'une nostalgie: l'absent pleure un paradis idéal, au lieu de pleurer une patrie matérielle, et encore, peut-on admettre, si tranché que l'on soit de poésie, que la femme bien-aimée ne soit pas un paradis un peu plus matériel que celui des anges.

M. de Charny ne tint pas trois jours. Furieux de voir tous ses rêves détruits par l'impossibilité, et ne pas l'espace, il courut par tout le canton l'ordonnance du médecin que nous avons rapportée; puis, confiant la garde de son pays à un serviteur éprouvé, Oliver partit la nuit de son manoir, sut se glisser bien doux et bien rapide. Il était à Versailles huit heures après, trouvant une petite maisonnette derrière le parc par l'entremise de son valet de chambre.

Cette maison abandonnée depuis la mort tragique d'un des gentilshommes de la fauvrerie qui y était logé la prêta, convenant mieux à Charny qui voulait y cacher mieux que dans ses terres.

Elle était meublée proprement, avait deux portes, l'une sur une rue déserte, l'autre sur l'allée de grande ronde du parc, et des fenêtres du midi. Charny pouvait plonger dans les allées des Charmilles, car les fenêtres, ouvrant leurs volets entourés de vignes et de lierre, n'étaient que des portes à la hauteur d'un rez-de-chaussée un peu élevé pour quiconque eût voulu sauter dans le parterre.

Cette vicinité, déjà bien rare alors, était le privilége accordé à un inspecteur des chasses pour qui, sans sécurisage, il pût surveiller les daims et les lapins de Sa Majesté.

On se représentait rien qu'à voir ces fenêtres joyeusement encadrées dans la verdure vigoureuse, le lustre indéfinissable accordé au soir d'automne, par celle du mûrier, tandis que les belles, faisant craquer leurs jambes grêles sur les feuilles sèches, se jouaient au fond de couverts, sous un taillis rayon du soleil couchant.

Cette solitude plut à Charny, avant toutes les autres. Etant ce par amour du paysage? nous le verrons bientôt.

Une fois qu'il fut installé, que tout fut bien clos, que son valet eut intimé les curiosités respectueuses du voisinage, Charny, oublie comme il oubliait, commença une vie dont l'idée seule fera tressaillir quiconque a, dans son passage sur la terre, aimé ou entendu parler de l'amour.

En moins de quinze jours il connut toutes les habitudes du château, celles des gardes, il connut les heures auxquelles Diane pouvait se glisser dans les marres, auxquelles le daim passe en allongeant la tête étange. Il sut les bons moments du silence, ceux des promenades de la reine ou de ses dames, l'instant des rondes, il vécut en un mot de loin avec ceux qui vivaient dans ce Trianon, temple de ses adorations insensées.

Comme la saison était belle, comme les nuits douces et antiques étaient plus de liberté à ses yeux, et plus de vague rêverie à son âme, il en passait une partie sous les jasmins de sa fenêtre à epier les bruits lointains qui révélaient du palais, à suivre par les trouées du feuillage le jeu des lumières mises en mouvement jusqu'à l'heure du coucher.

Bientôt la fenêtre ne lui suffit plus. Il était trop éloigné de ce lieu et de ces lumières. Il sortit de la maison et, bas sur le gazon, bien certain de ne rencontrer, à cette heure, ni chiens, ni gardes, il chercha la délicieuse, la pernicieuse volupté d'aller jusqu'à la lisière du taillis, sur la limite qui sépare l'ombre opaque du clair de lune splendide pour interroger de ces silhouettes qui passaient noires et pâles derrière les rideaux blancs de la reine.

De cette façon, il la voyait tous les jours sans qu'elle le sut.

Il savait la reconnaître à un quart de lieue, alors que, marchant avec ses dames ou avec quelque gentilhomme de ses amis, elle jouait avec l'ombrelle chinoise qui abritait son large chapeau garni de fleurs.

Telle démarche, telle attitude ne pouvait lui donner le change. Il savait par cœur toutes les robes de la reine et devinait, au milieu des feuilles, le grand fourreau vert à bande d'un noir moiré qu'elle faisait ondoier par un mouvement de corps chatoiement séducteur.

Et quand la vision avait disparu, quand le bruit chassait les promeneurs, lui avait permis d'aller guetter, jusqu'aux statues du perstyle, les derniers oscillations de cette ombre aimée, Charny revenait à sa lenêtre, regardant de loin par une percée qu'il avait su faire à la haie, la lumière brillant aux vitres de la reine, puis la disparition de cette lumière, et alors il vivait de souvenir et d'espoir, comme il venait de vivre de surveillance et d'admiration.

Un soir qu'il était rentré, que deux heures avaient passé sur son dernier adieu donné à l'ombre absente, que la rosée commençait à distiller ses perles blanches sur les feuilles du lierre, Charny allait quitter sa lenêtre et se mettre au lit, lorsque le bruit d'une serrure grinça timidement à son oreille, il revint à son observatoire et écouta.

L'heure était avancée, minuit sonnait encore aux pendules les plus éloignées de Versailles, Charny s'étonna d'entendre un bruit auquel il n'était pas accoutumé.

Cette serrure rebelle était celle d'une petite porte du parc, située à vingt-cinq pas environ de la maison d'Oliver, et qui jamais ne s'ouvrait, sinon dans les jours de grande chasse pour le passage des piqueurs de gibier.

Charny remarqua que ceux qui ouvraient cette porte ne parlaient pas; ils retenaient les verroux et entraient dans l'allée qui passait sous les fenêtres de sa maison.

Les taillis, les pommiers pendant diminuaient assez folets et tremblés pour qu'on passant on ne les aperçut pas.

D'ailleurs, ceux qui marchaient là baissaient la tête et hâtaient le pas. Charny les distingua confusément dans l'ombre. Seulement au bruit des jupes froissées, il reconnut deux femmes dont les manteaux de soie trainaient le long des ramées.

Ces femmes, en tournant la grande allée située en face la fenêtre de Charny, furent enveloppées par le rayon plus libre de la lune, et Olivier faillit pousser un cri de surprise joyeuse en reconnaissant la tournure et la coiffure de Marie-Antoinette, comme aussi le bas de son visage éclairé mêlé le reflet sombre de la passe du chapeau. Elle tenait une belle rose à la main.

Le cœur tout palpitant, Charny se laissa glisser dans le pare du haut de sa lenêtre. Il courut sur l'herbe pour ne pas faire de bruit, se cacha derrière les plus gros arbres, et suivant du regard les deux femmes, dont la course se ralentissait à chaque minute.

Quelque chose les retenait. La reine avait une compagnie à laquelle elle semblait avoir donné rendez-vous. Oh! que n'était-il un de ces heureux gentilshommes! Je vous aime!

Oh! que n'était-elle monarque par quelque péril imminent, il eût jeté sa vie pour sauver notre précieuse vie!

Comme il pensait à tout cela en rêvant mille folles tendresses, les deux promeneuses s'arrêtèrent cependant; l'une, la plus petite, dit quelques mots bas à son compagnon et la quitta.

La reine demeura seule; on voyait l'autre dame hésiter en marche vers un but que Charny ne devinait pas encore. La reine, battant le sable avec son petit pied, s'adossait à un arbre et s'enveloppait dans sa mante, de façon à couvrir même sa tête avec le capuchon qui l'instant d'avant, ondoyait en larges plis soyeux sur son épaule.

Quand Charny la vit seule et ainsi, rêveuse il fit un bond comme pour aller tomber à ses genoux.

Mais il réfléchit que trente pas au moins le séparaient d'elle; qu'avant qu'il eût franchi ces trente pas elle le verrait, et, ne le reconnaissant pas, prendrait peur; qu'elle crierait ou fuirait; que ses cris attireraient sa compagne d'abord, puis quelques gardes; qu'on fouillerait le parc; qu'on découvrirait l'indiscret au moins, la retraite peut-être, et que c'en était fait à jamais du secret, du bonheur et de l'amour.

Il sut s'arrêter et il fit bien, car à peine eût-il réprimé cet élan irréfléchi, que la compagne de la reine reparut et ne revint pas seule.

Charny vit derrière elle, à deux pas, marcher un homme de belle taille, enveloppé sous un large chapeau, perdu sous un vaste manteau.

Cet homme, dont l'aspect fit trembler de haine et jalousie M. de Charny, ne s'avançait pas comme un triomphateur. Chancelant, traînant le pied avec hésitation, il semblait marcher à tâtons dans la nuit, comme s'il n'est pas eu pour guide la compagne de la reine, pour but la reine elle-même, blanche et droite sous un arbre.

Dès qu'il aperçut Marie-Antoinette, ce tremblement que Charny avait remarqué en lui fit qu'augmenter. L'inconnu retira son chapeau et en balaya la terre pour saluer Diane. Il continuait à s'avancer. Charny le vit entrer dans l'épaisseur de l'ombre; il salua profondément et à plusieurs reprises.

Cependant la compagne de Charny s'était changée en statue. De la stupeur il allait bientôt passer à une autre émotion bien autrement douloureuse. Que venait faire la reine dans le parc à une heure aussi avancée? Que venait faire cet homme? Pourquoi cet homme avait-il attendu, caché? Pourquoi la reine l'avait-elle envoyé quérir par sa compagne au lieu d'aller elle-même à lui?

Charny faillit perdre la tête. Il se souvint pourtant que la reine s'occupait de politique mystérieuse, qu'elle nouait souvent des intrigues avec les cours allemandes, relations dont le roi était jaloux et qu'il défendait sévèrement.

Peut-être ce cavalier mystérieux était-il le courrier de Schœnbrunn ou de Berlin, quelque gentilhomme porteur d'un message secret, une de ces figures allemandes, comme Louis XVI en avait vu, lui, à Versailles depuis que l'empereur Joseph II s'était avisé de venir faire en France un cours de philosophie et de politique critique à l'usage de son beau-frère le roi très chrétien.

Cette idée, semblable au tandeau de glace que le médecin applique sur un front brûlant de fièvre, rafraîchit ce pauvre Olivier, lui rendit l'intelligence, et calma le délire de sa première colère. La reine, d'ailleurs, gardait une pose pleine de décence et même de dignité.

La compagne, placée à trois pas, inquiète, attentive, prêtait toutes les oreilles ou les dudegnes des parties carrées de Versailles, rangeait bien par son attitude complaisante les vieux toutes chastes de M. de Charny. Mais elle avait aussi dangereux d'être surprise en rendez vous politique que d'exciter une surprise en rendez vous d'amour. Et rien ne ressemble plus à un homme amoureux qu'un conspirateur. Tous deux ont même maintenu, même susceptibilité d'oreille, même incertitude dans les jambes.

Charny n'eut pas beaucoup de temps pour approfondir ces réflexions; la suivante se dérangea et rompit l'entretien. Le cavalier fit un mouvement de surprise, puis, comme il le devait sans doute son congé après l'audience.

Charny s'effaça derrière son gros arbre. Assurément, le groupe, en se séparant, allait passer par fraîcheur de la nuit. Retenir son souffle, piquer les gnômes et les sylphes d'un coup de tête echos, soit de la terre, soit du ciel, c'était la seule chose qu'il restait à faire.

Et ce moment il crut voir un obstacle de nuance claire glisser le long de la muraille royale; le gentilhomme s'incline vivement jusque sur l'herbe, puis se relève d'un mouvement respectueux et s'enfuit, car il serait impossible de quitter autrement la rapidité de son départ.

Mais il lui arrivait encore de rejoindre la compagne de la reine, qui l'appela d'un petit cri, et, lorsqu'il se fut arrêté, lui jeta a demi-voix le mot:

—Attendez.

C'était un ayaler fort obéissant, car il s'arrêta à l'instant même et attendit.

Charny vit alors les deux femmes passer, se tenant le bras, à deux pas de sa cachette, faire deux pas de plus dans le taillis, et, se baissant, prendre dans le lierre, le long des tuyaux de gazon presque sous les mains de Charny.

Il sentit les parisons qu'il avait accoutumé d'adorer chez la reine: elle avait mis une rose à son corsage.

Les femmes parurent et disparurent.

Puis, quelques minutes après, Charny l'inconnu, dont le jeune homme ne s'était plus occupé pendant tout le trajet que fit la reine jusqu'à la porte, il baissait avec parmisi, avec toute une rose toute fraîche, tout embaumée, qui certainement était celle que Charny avait remarqué la beauté quand la reine était entrée dans le parc, et que tout à l'heure il venait de voir tomber des mains de la souveraine.

Une rose, un baiser sur cette rose! s'agissait-il d'ambassade et de secrets d'Etat?

Charny faillit perdre la raison. Il allait s'élancer sur cet homme et lui arracher cette fleur, quand la compagne de la reine reparut et cria:

—Venez, monseigneur.

Charny crut à la présence de quelque prince du sang, et s'appuya contre l'arbre pour ne pas se laisser tomber au demi mort sur le gazon.

L'inconnu se lança du coté d'où venait la voix et disparut avec la dame.

ALEXANDRE DUMAS.

(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 19 JANVIER 1850.

La demande de coton a été très active; les ventes de la journée s'élèvent à 8,000 balles—Le middlin @ Good-middling, 11½ @ 11¾ cts la liv.

600 boucauts de sucre ont été vendus aujourd'hui. 900 barils de mélasse ont été faits de 15 @ 19¼ cts le gallon.

Le marché à la farine est plat et les cours sont à la baisse; 300 barils seulement ont été pris. 9,000 sacs de maïs ont changé de mains à 46 cts.

Les provisions n'ont pas été très-actives; 500 barils de mess ont été vendus à 19 50. La graisse est toujours en bonne demande.

Environ 4,000 sacs café Rio ont été vendus aujourd'hui de 10¾ @ 11¾ cts.

Le whiskey rectifié vaut 22 à 22½ cts le gallon.

Le change est le même.

Il ne se fait rien en fret.

AVIS—On désire un INSTITUTEUR français (de préférence une institutrice) pour les Ecoles Publiques de la seconde municipalité. Les demandes devront être adressées avant du jours à M. Baldwin, président du Bureau, ou à l'un des soussignés.

J. A. MAYRIN,
J. W. GASKET,
W. H. GARLAND. } Comité.

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE.

ON DEMANDE une institutrice pour donner deux ou trois heures de leçons de français dans une maison de la ville. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. 267, rue St-Claude, entre St-Philippe et Ursulines.

21 jv—8t.

A LOUER—Une maison basse en brique, située rue Tremé, près de l'encoignure Dumaine—$25 par mois.

Cette maison se compose de 3 appartements suivis, cabinet et galerie, cuisine et 2 chambres de cuisine, water-work, &c.

S'adresser chez V. HERBERT,
21jv 149, rue de Chartres

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS—532 caisses en déchargement des navires Geo. Green, Michel Angelo et Kentucky, à vendre par R. G. HOBBS,
21 jan 19, rue de la Douane

GAZEN ET BAMÉGES.
Haute Nouveauté.

LES soussignés viennent de recevoir par le Rapide du Havre, une *grande variété de tissus légers* pour Robes de bal et soirées, parmi lesquels se trouvent des Crêpes et Pompadours-Dons entièrement nouveaux:

Barèges, Grenadines et Brésiliennes unis, toutes nuances,
do moiré, Camélion,
Tissus des Fées, Gaze uni carouleurs vives,
Gaze Pompadour-Dons,
Barégé Miguardine fond blanc,
do Brodé à petits dessins,
do Imprimé, dessins nouveaux,
Robes mousseline brodée, Crêpe de Paris;
Tulle blanc brodé pour robes,
Tulle Brazilien, blanc et noir, 4/4 et 8/4,
Voiles de Dentelle blanche et noire,
Poult de soie, satin et Gros de Naples blancs,
Glacés, Rose, Blanc, Bleu, Crêpe Puce,
Pélerines, Guimpes, Berthes, Manches et Manchettes en dentelle,
Gants de Peau, qualité supérieure,
Mouchoirs brodés et unis, etc.

P. & R. BRILLY,
21 jan Encoignure Royale et Conti.

EN débarquement du navire Bengal, de Bordeaux:
60 quarts de pipe eau de vie Pb. Godart;
20 do do do J. S. et A. de Lafontaine
20 do do do J. J. Dupuy;
10 demi-pipes do do
221 caisses vin rouge, St-Julien,
192 do do Chateau Margaux.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
21jv 17 & 19, rue St-Louis

JAMBONS—25 tierçons jambons pannés au sucre, des premières marques, à vendre par BECOOME & VOORHIES,
21jv 14, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—300 caisses et demi de chandelles Star et 77 caisses chandelles Adamantines, à vendre par BECOOME & VOORHIES,
21jv 14, rue Tchoupitoulas

BEURRE—100 frequins et barillets, beurre de l'Ouest et de Goshen, à vendre par BECOOME & VOORHIES,
21jv 14, rue Tchoupitoulas

BOEUF—Mess du Bœuf, en barils et demi barils, à vendre par BECOOME & VOORHIES,
21jv 14, rue Tchoupitoulas

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Emily Taylor, Chasseur, pr Boston.
Merchant, Emerson, pr San Francisco.
Barque Burampoo, Farley, pr Philadelphie.
Mariner, Allen, pr Marseille.
Goelette John Rankof, Morrison, pr Tampa Bay.
Alice, Minot, pr Bonneccia.

—ARRIVÉS.—

Steamship Triéphish, Morgan, de Chagres.
Steamship Pashon, Baker, de Tampa Bay.
Navire Virginia, Salsbury, de Londres.
Portsmouth, Nichols, de Bristol.
Princess Royal, Dagulde, de Liverpool.
Barque St Andrew, Doane, de New-York.
Tay, Adams, de Liverp